

**Indicateurs statistiques sur le surendettement
Synthèse
mai 2012**

	mars 2012	avril 2012	mai 2012 (1)	Cumul de janvier à mai		année 2011
				2012	2011	
Dossiers déposés	22 118	19 636	16 384	97 373	106 610	232 493
Dossiers recevables	17 470	15 064	15 515	78 941	84 471	202 900
Dossiers traités par les Commissions	20 372	18 717	19 845	98 727	89 645	239 647
- Plans conventionnels conclus	6 018	5 212	5 178	28 072	26 980	73 945
- Mesures imposées et recommandées élaborées	4 796	4 381	4 558	23 716	19 949	57 371
- Mesures de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	5 269	5 160	5 884	26 495	21 699	58 196
- Dossiers clôturés	2 762	2 687	2 873	13 742	13 513	33 357
- Dossiers irrecevables	1 265	1 129	1 184	5 729	6 160	14 647
- Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables)	262	148	168	973	1 344	2 131

Commentaire

16 384 dossiers de surendettement ont été déposés au cours du mois de mai 2012.

Le nombre de dossiers déposés au cours des douze derniers mois (de juin 2011 à mai 2012) s'élève ainsi à 223 271, soit une diminution de -2,73% par rapport aux dépôts enregistrés lors des douze mois précédents (de juin 2010 à mai 2011).

Au cours de ce mois, les commissions de surendettement ont traité, au total, 19 845 dossiers en faisant usage des différentes possibilités ouvertes depuis la mise en œuvre de la loi n°2010-737 du 1er juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation .

(1) Données provisoires

Précision : les données annuelles tiennent compte d'événements (décisions judiciaires, réouvertures de dossiers clôturés...) pouvant être intervenus sur certains dossiers après l'établissement des données mensuelles publiées en cours d'année. Ceci peut amener des décalages à la marge entre les données annuelles et les données mensuelles publiées antérieurement.

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin mai 2012

	année 2010	année 2011	Cumul de janvier à mai	
			année 2012	année 2011
Dossiers déposés (en nombre)	218 102	232 493	97 373	106 610
Dossiers soumis pour examen de recevabilité (en nombre)	193 941	215 241	84 553	89 985
- Dossiers recevables (1)	182 007	202 900	78 941	84 471
- Dossiers irrecevables (A)	13 622	14 647	5 729	6 160
Décisions d'orientation des Commissions (en nombre)	189 360	211 597	82 792	87 730
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	50 119	65 776	28 947	25 209
- vers une procédure amiable	139 241	145 821	53 845	62 521
Mesures de rétablissement personnel (en nombre) (B)	43 098	58 196	26 495	21 699
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	6 016	57 162	25 971	21 304
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	114	1 034	524	395
- Accords des débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP, selon dispositions antérieures au 01/11/2010	36 968	0	0	0
Phase amiable (en nombre)	141 008	138 072	53 181	48 801
- Plans conventionnels conclus (C)	86 419	73 945	28 072	26 980
- Constats de non accord entérinés	54 589	64 127	25 109	21 821
Demandes de mise en œuvre de la phase des mesures imposées et recommandées (MIR) (en nombre)	48 510	57 408	23 555	20 169
Mesures imposées et recommandées élaborées par les Commissions (en nombre) (D)	47 559	57 371	23 716	19 949
- Mesures imposées élaborées	7 362	31 049	12 500	10 776
- Mesures recommandées élaborées	5 621	26 322	11 216	9 173
<i>dont mesures imposées ou recommandées consistant en une suspension d'exigibilité</i>	3 646	17 383	6 834	6 158
Recommandations élaborées selon dispositions antérieures au 01/11/2010	34 576	0	0	0
Dossiers clôturés toutes phases (en nombre) (E)	26 910	33 357	13 742	13 513
Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables) (F)	ND	2 131	973	1 344
Dossiers traités par les Commissions (en nombre) (A+B+C+D+E+F)	217 608	239 647	98 727	89 645
Renvoi des dossiers par les juges aux Commissions (en nombre)	4 566	3 549	1 266	1 808
Recommandations homologuées par les juges (en nombre)	37 386	48 797	30 896	15 906

(1) dossiers déclarés recevables par la commission ou par le juge à la suite d'un recours